

Le français et les patois romands, frères puis rivaux

Dans les descriptions traditionnelles, la Suisse est un pays multilingue où se côtoieraient de manière consensuelle quatre langues nationales et une multitude de dialectes. La Suisse romande y occupe aujourd'hui une position singulière qui n'a pas toujours été la sienne. On considère cette région comme monolingue, même si la réalité est un peu différente au vu de la présence de langues de l'immigration comme l'italien, le portugais ou l'albanais. Ce monolingisme institutionnel n'a rien de naturel. Derrière l'idéal d'homogénéité qu'il véhicule se cache une histoire faite de particularismes locaux et de pratiques linguistiques foisonnantes. Jusqu'au siècle dernier, la Suisse occidentale abritait une grande variété d'idiomes, francoprovençaux ou oïliques. Le français n'a pris que récemment le pas sur ces parlers, mettant fin à de longs siècles de coexistence.

Le dossier de *Passé simple* met en lumière l'importance des patois dans l'histoire linguistique romande. Souvent décrite comme paisible, la cohabitation des dialectes locaux avec le français n'en reste pas moins marquée par un rapport de force dont l'issue reflète une conception du monde et des choix de société. Il n'y a pas de guerre ouverte sous l'Ancien Régime. Il reste que

le français, variété de l'écrit, a toujours bénéficié d'un prestige plus important que les patois, fondamentalement de tradition orale. Les documents rédigés en patois sont rares. Et beaucoup d'entre eux témoignent de l'existence de conflits qui se cristallisent autour des langues. L'article de Sara Cotelli Kureth sur le *Placard* de Jacques Gruet en fait foi. L'auteur de ce texte anonyme use du genevois comme d'un instrument de contestation de la puissance publique symbolisée par la langue française. Plus tard, la diffusion du français s'élargit et sa domination s'intensifie. Le patois subit la réprobation. Le pouvoir et l'institution scolaire considèrent comme néfaste son influence sur la langue de Molière. Cependant, comme l'évoque Christel Nissille, les autorités tolèrent certains aménagements relatifs au contexte régional. Les tensions ne cessent qu'au moment où les langages locaux ont tellement reculé qu'ils ne constituent plus une menace. C'est ainsi que les patois font désormais partie d'un patrimoine à conserver, à défendre et à valoriser. •

Dorothée Aquino,
adjoindue à la direction du Glossaire des patois
de la Suisse romande



Impressum

Édition: Christine Mercier et Justin Favrod. Mise en page: Alessandra Marchetto, Tutorosso Communication. Illustration: Hélène Becquelin. Infographie: Pierre-André Gétaz.

Ont collaboré à ce numéro: Dorothée Aquino, Georges-Marie Bécherraz, Corinne Chuard, Sara Cotelli Kureth, Madeleine Fasel-Eggs, La Fleur de Lys à Porsel, Claire Huguenin, Anne-Catherine Lyon, Éric Monnier, Jean-Philippe Narindal, Christel Nissille, Gil Oliveira, Jacques Poget, Sylvie Savary, Aude Spicher, Jean Steinauer, Christophe Vuilleumier, Jean-Pierre Wauters.

Remerciements: plusieurs institutions et personnes ont offert des illustrations à *Passé simple*. Nous remercions les Archives de l'État de Berne, les Archives de l'État de Neuchâtel, la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, le Centre d'iconographie de la Bibliothèque de Genève, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, le Kunst Museum Winterthur, le Musée d'art et d'histoire de Genève, la Fondation vaudoise du Patrimoine scolaire, Yverdon-les-Bains, Wikimedia Commons,

la Bibliothèque de l'École polytechnique fédérale de Zurich, la Bibliothèque universitaire de Berne, e-rara.ch, la Bibliothèque nationale suisse, Berne, les Archives de la Ville de Fribourg, la Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg, la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne, la Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne et son site Scriptorium, le Musée et la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, les Éditions Favre, Lausanne, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, Sedrik Nemeth, Didier Deriaz.

Édition, abonnement et publicité:

Magazine *Passé simple* Sàrl,

rue du Château 34, CH-1510 Moudon,

abo@passesimple.ch, +41 (0)79 433 44 89.

Abonnement annuel (dix numéros): en Suisse CHF 90.-, à l'étranger CHF 130.-.

IBAN: CH65 0024 3243 1631 4301 R.

Tirage: 4800 exemplaires.

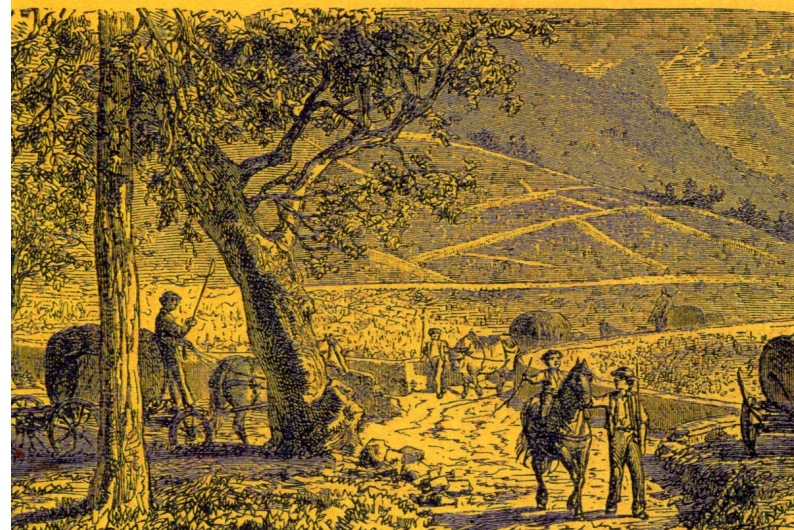
Impression: Courvoisier-Gassmann SA, Bienne.



RANZ DES VACHES.

Kan san veniu ai bassé z'ivoué,
D'ne sein lo pi k'lan pu passa.
Ha ah! etc....

ARMAILLIS ET VEGNOLANS



Depatzein et allein rido,
Fau reléva la trolhia;
Se l'on fâ tot cein sé mîmo,
Le dzein-no l'é bein mé pllât.
Le colon,
L'é daou bon,
Ei paou s'épardzi tot deffro,
Le dgerlot n'é rein prévôn.



Dépatzin, binda dzoiause,
Qu'on no vaïe ti budzi.
Venindjau et venindjause,
S'azi de s'incoradzi,
Brinla cé,
Seille lé;
No fo rimplia la bosetta
Vingt biau yadzo avant la né.

LA LONGUE COHABITATION DES LANGUES

Pendant des siècles, les patois et le français occupent des secteurs différents de la vie quotidienne. Dès le début du XIX^e siècle, la langue de Molière étouffe ses rivales locales.



De nombreux toponymes renvoient aux patois. Photo : Matthew Richards. Pont de Nant.

Le patois est souvent associé au monde de la campagne. Ici, aux armoiries et aux métiers de la vigne dans une annonce pour un recueil de textes patoisants. « La Suisse Illustrée » du 21 décembre 1872.

Au détour d'un chemin de randonnée, un panneau jaune interpelle. Le nom de lieu qu'il mentionne semble à la fois familier et difficile à comprendre. Il est probable que ce soit l'un des nombreux témoins de l'un des patois parlés autrefois en Suisse romande. Ces idiomes n'ont presque plus cours, mais ils ont durant plusieurs siècles été les langues maternelles de la population romande. Ils reculent à la suite de la Révolution de 1789 qui valorise une langue importée en Suisse romande, le français.

Au début du XVI^e siècle, un notaire d'origine savoyarde, Anselme Cucuat, s'établit à Vevey. Vers 1520, il écrit des farces pour les festivités de l'abbaye. Il ne reste aujourd'hui que des fragments de ces textes, dont certains sont en patois, d'autres bilingues, patois et français. Cucuat était de langue maternelle francoprovençale et maîtrisait également le français. Par ailleurs, il avait certainement appris le latin au cours de ses études comme la plupart des membres de la classe dirigeante de l'époque.



Trentecinq chevaux de Fribourg logés au Couvent de Sainte Claire.

Gravure tirée du livre de Jeanne de Jussie (1503-1561), *Le levain du calvinisme, ou Commencement de l'hérésie de Genève*. Le texte est exclusivement en français. Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

Plus d'un siècle plus tard, en 1758, à La Ferrière, Jean Pierre Nicollet reçoit une lettre en patois de son ami Alexandre Gagnebin, alors à Maastricht, mais originaire du même village. Tous deux correspondent en patois, même s'ils savent très bien le français. Au tournant du XIX^e siècle, Jean-Georges Quiquerez, un notable ayant occupé plusieurs positions importantes à Porrentruy, dont celle de maire de la ville, rédige un complément pour le dictionnaire patois-français de Ferdinand Raspier. Il complète le dictionnaire et propose, pour certains mots, des traductions et des explications en allemand et en latin. On découvre un auteur plurilingue.

Ces écrivains ont composé des écrits entièrement ou partiellement en patois entre le XVI^e et le début du XIX^e siècle. Ils ne sont pas des exemples isolés. Ils nous offrent la vision d'une région où se côtoient les patois, le français, le latin et l'allemand. Or les populations de ces époques ne sont pas toutes à l'aise avec ces diverses langues, qui cohabitent sur le territoire avec une présence et des rôles différents selon les lieux et les personnes durant l'Ancien Régime. La situation bascule au XIX^e siècle. Des facteurs historiques, culturels et économiques conduisent la Suisse occidentale à mener une politique linguistique favorisant l'utilisation du français au détriment des patois. Le multilinguisme n'est plus de mise. Seule la pratique d'un français standard est valorisée.

D'abord multilingue

Au Moyen-Âge, les pays romands s'expriment dans des idiomes qui sont les ancêtres des patois. Ce sont des parlers hérités du latin arrivé sur le territoire au I^{er} siècle avant J.-C. avec Rome. Il est difficile d'appréhender ces langues orales. L'écrit est réservé au latin puis, à partir du XIII^e siècle, aussi au français. Ainsi, les sources manquent et les informations disponibles sont lacunaires.

Toutefois, les noms de lieux et de personnes attestés constituent des témoins précieux. Les noms de famille Favre, qui signifie «forgeron», et Barbezat, «petite brebis», figurent par exemple dans des actes médiévaux. Ils confirment l'existence de ces termes à ces périodes anciennes.

Armoirie de la famille Barbezat. «*Armorial du justicier Huguenin (traité d'héraldique et armoiries)*», Archives de l'État de Neuchâtel (HER-1).



CHANSONS D'ESCALADE



Cé qu'é lainô

Cé qu'é lainô, le Maître dé bataille,
Que se moqué et se rit dé canaille,
A bein fai vi pai on besando nai
Qu'il étoé patron dé Genevoî.

Y son vegnu le doze de bessambro,
Pai ouna nai asse naire que d'anco:
Y étoé l'an mli si san et dou,
Qu'y vegniron parla ou pou troi tou.

Petis et grans, ossis en sevegnance:
Pai on matin d'ouna bella demanze,
Et pai en zeur qu'y fassioe bein frai,

Drai u clossi, on va sena l'alarme;
En mémo tems, on crie: - es arme! es arme!
De to endrai on vi dé zan sourti,
Qui desioon: - y faut vaincre u mourir!

Lou Savoyar oïto priron la fuita,
Quand y piron renversa la marmila
Yo li avioin bouta couaire à beina
Pé to celeu qu'il avioin amena.

On vo bera que tota la prétraille,
Pré de Tonon, u copan de Ripaille...
Y firon lai leu conspiration.

Le *Cé qu'é lainô* écrit peu après l'Escalade en patois genevois. Ici une version illustrée du XIX^e siècle. Centre d'iconographie de la Bibliothèque de Genève.

De la fin du Moyen-Âge au début du XIX^e siècle, tout le monde sur le territoire romand parle un patois. À des degrés divers, on possède aussi des compétences en français. Ce sont surtout les élites qui apprennent cette langue et qui l'écrivent. Mais le reste de la société en a au moins une connaissance passive. C'est en français que les prédicateurs protestants venus de France en Suisse romande transmettent leurs idées à la population locale. La plupart d'entre eux, comme Guillaume Farel ou Jean Calvin, originaires respectivement du Sud et de Picardie, ne parlent pas le francoprovençal. Si les réformateurs n'ont pas amené le français en Suisse romande, ils ont largement contribué à sa diffusion. Parallèlement, l'enseignement joue un rôle primordial dans l'expansion du français. Dans les classes romandes, on enseigne d'abord en latin. Puis, dès la fin du Moyen-Âge, les élèves apprennent aussi à écrire l'allemand en Valais et dans le Jura, et le français dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel. Les textes de l'écrivaine genevoise Jeanne de Jussie sont en français comme en témoigne la *Petite Chronique* rédigée dans les années 1540. Dès le XVI^e siècle, le latin recule au profit

du français. Puis cette langue bénéficie de l'important développement du système éducatif, d'abord dans les cantons réformés puis ailleurs. Les patois ne sont pas enseignés. Ce phénomène explique que, malgré l'augmentation du taux d'alphabétisation de la population durant l'Ancien Régime, il n'y ait qu'une faible part de documents rédigés dans ces dialectes. Et, quand il y en a, ces textes sont volontiers satiriques, jouent sur la connivence ou servent à déjouer la censure.

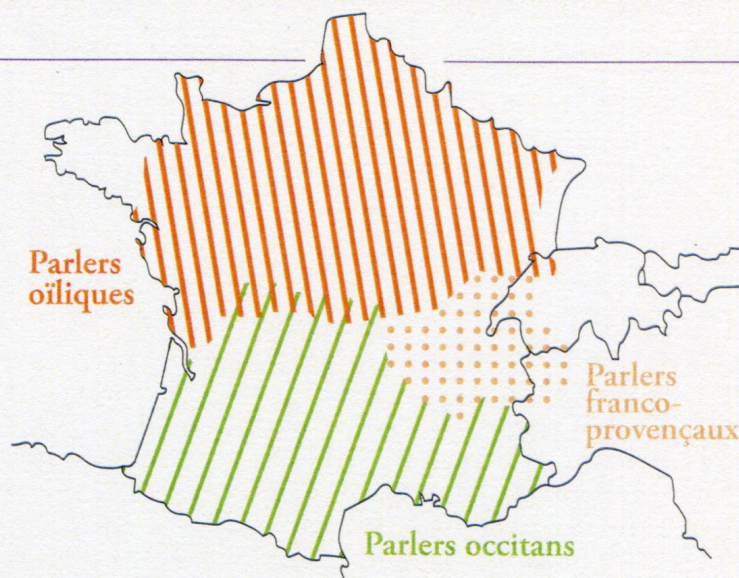
Ainsi, en dépit d'une progression des compétences en français au fil du temps, la cohabitation avec les patois est harmonieuse. Chacune de ces langues occupe une place et des fonctions spécifiques. Le français est la langue de l'écrit, de la culture et de l'enseignement et les patois entretiennent la tradition orale. Ils sont associés à la vie quotidienne et familiale.

Triomphe du français

Au tournant du XIX^e siècle, la situation change. Le français gagne en importance et sa pratique empiète sur des espaces jusque-là occupés par les patois. Plusieurs facteurs l'expliquent. D'abord, la différence de prestige

L'expansion de l'Empire romain dans les régions de l'ancienne Gaule (France, Belgique, Suisse romande et Italie du Nord) dès le I^{er} siècle avant J.-C. a eu pour conséquence, à plus ou moins long terme, l'adoption de la langue latine par les populations locales. Ce latin a évolué de différentes manières selon les régions, donnant naissance à de nombreux dialectes. En identifiant leurs innovations spécifiques, les dialectologues ont regroupé ces langues en trois grands ensembles: les parlers oïliques (qu'on appelait traditionnellement langues d'oïl) au nord, dont font partie le français et le patois jurassien, les parlers occitans au sud et les parlers francoprovençaux à l'est.

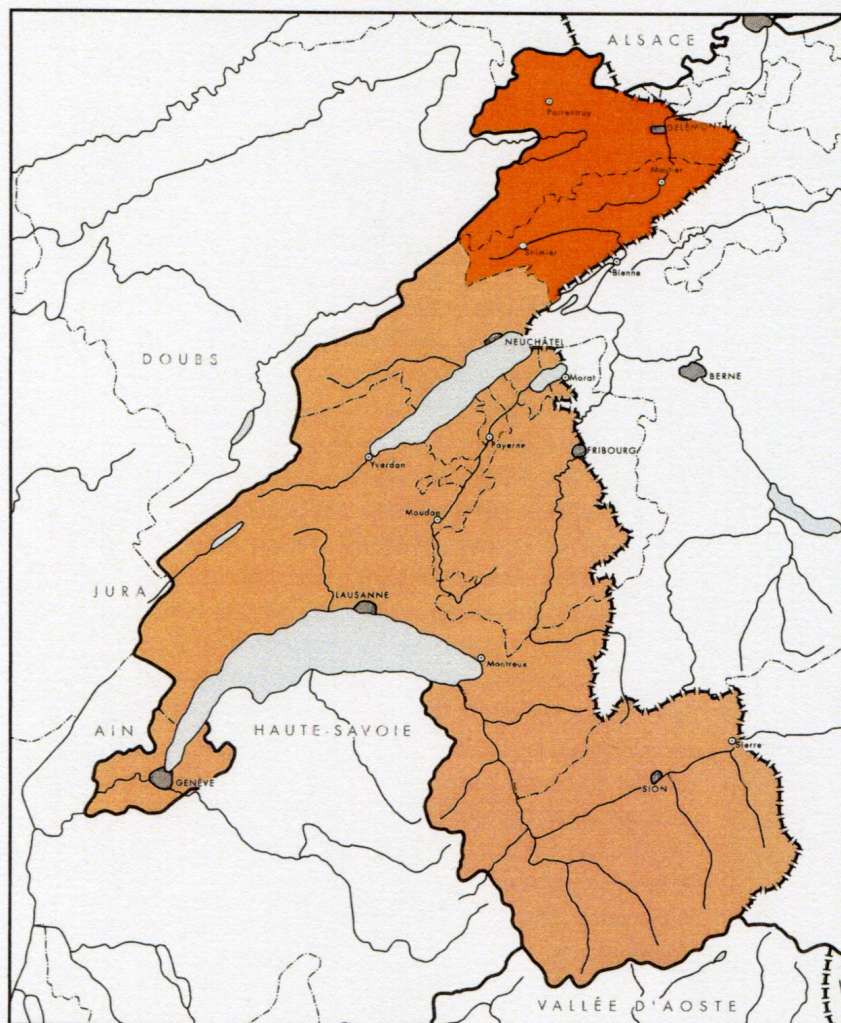
Le francoprovençal est donc une langue composée d'un ensemble de dialectes présentant des évolutions phonétiques communes. Les premières d'entre elles remontent au VI^e siècle, comme en témoignent des monnaies et des plaques de ceintures mérovingiennes. Ce n'est pourtant qu'à la fin du XIX^e siècle que cet ensemble linguistique est clairement identifié et nommé. Le spécialiste italien Graziadio Isaia Ascoli décide



Les familles de patois dans les régions latinisées de la Gaule. Carte: Julie Rothenbühler.

de l'appeler *franco-provenzale*, «franco-provençal» en français. Ce nom s'est ensuite imposé sans trait d'union pour marquer l'unité foncière du francoprovençal.

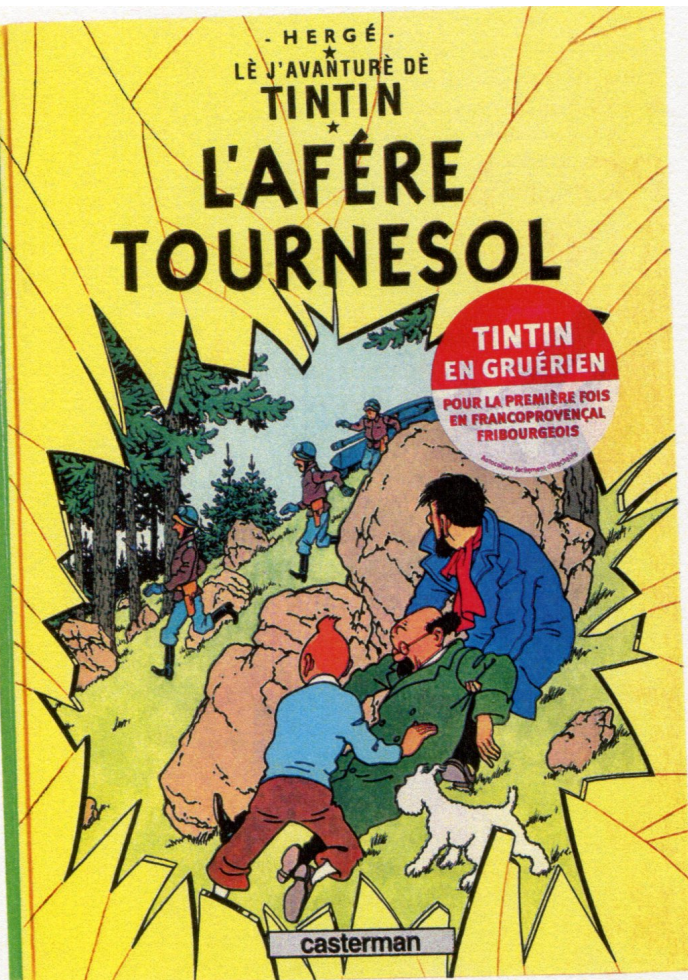
Géographiquement, les parlers francoprovençaux occupent un espace à cheval sur la France, l'Italie et la Suisse avec tout ou partie des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Loire, de la Drôme et de l'Ardèche, de la Vallée d'Aoste et d'une portion du Piémont et des cantons romands à l'exception du Jura et de la région du Jura bernois.



DE QUELS PATOIS PARLE-T-ON?

En Suisse romande, le terme «patois» cache une réalité multiple. Il y a, d'un côté, les patois francoprovençaux et, de l'autre, les patois jurassiens ou franc-comtois. Ces deux groupes de langues sont issus du latin. Elles ont toutefois évolué différemment au fil du temps. Avant que leur pratique ne recule, au début du XIX^e siècle, les parlers francoprovençaux couvraient les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, ainsi que les parties francophones des cantons du Valais et de Fribourg. Quant aux patois jurassiens, ils se pratiquaient dans l'actuel canton du Jura et la région du Jura bernois. À l'intérieur de ces deux familles, il y avait d'importantes variations régionales. On ne parlait pas tout à fait le même francoprovençal à Leysin, à Montana ou à Dom-pierre et le jurassien variait entre Boncourt ou Les Pommerats. Mais les personnes de provenances différentes se comprenaient très bien. Un peu comme aujourd'hui les francophones suisses, québécois et ivoiriens.

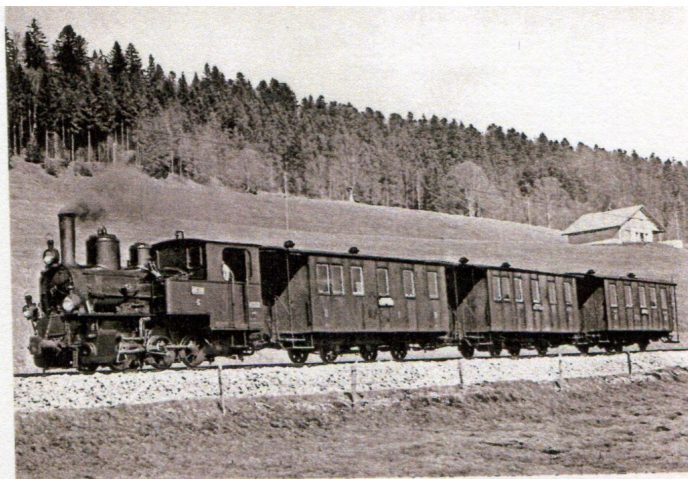
Le francoprovençal en orange clair et les langues oïliques en orange foncé. Carte: Mathieu Avanzi et Maguelone Sauzet.



L'affaire Tournesol en patois gruérien. Éditions Casterman.
Glossaire des patois de la Suisse romande.

LES ASSOCIATIONS DE PATOISANTS

C'est au moment où les patois ont largement reculé, dans la première moitié du XX^e siècle, que se créent des associations de patoisants romands. Dans les cantons de Vaud, de Fribourg, du Valais et du Jura où le patois est encore vivant, des groupements cantonaux et régionaux voient le jour. Dans ce contexte d'intérêt pour les patois et les traditions régionales, est créée en 1960 la Fédération romande des patoisants. Elle joue le rôle d'organe faitier pour les fédérations cantonales avant que d'autres organisations de régions limitrophes, la Savoie ou la Vallée d'Aoste, y adhèrent. Son nom s'allonge alors en conséquence pour devenir la Fédération romande et internationale des patoisants. Ces groupes organisent des activités culturelles autour des patois comme des causeries, des concerts, des pièces de théâtre, des animations dans le cadre de cérémonies religieuses ou des fêtes. La plus importante étant la Fête quadriennale des patois dont la dernière édition a eu lieu en septembre 2022 à Porrentruy. Ils éditent également des ouvrages en patois. Si, lors de la création des associations, leurs membres avaient le patois pour langue maternelle, aujourd'hui ce n'est que très rarement le cas.



L'industrialisation et le développement des transports favorisent le français comme langue commune. Ici un train près des Ponts-de-Martel sur une carte postale. Photo: Fernand Perret. Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

qui existait de longue date entre le français et les patois se renforce. Avec la Révolution de 1789, la politique linguistique consistant à associer la langue française à la construction d'un État fort et centralisé s'intensifie. Cette évolution contribue à valoriser le français au détriment des patois. Dans les discours, ces idiomes prennent une autre coloration. Anciennement porteurs de traditions positives et champêtres, ils sont désormais dépassés, voire menaçants pour l'État. Le français est au contraire la langue qui porte les valeurs de la République et du progrès. La proximité géographique et culturelle du voisin français explique que cette vision s'implante en Suisse. À cela s'ajoute le développement de l'industrialisation. L'essor du secteur secondaire nécessite l'engagement d'une main-d'œuvre importante. Pour répondre à la demande, on fait venir des gens d'autres régions francophones ou de Suisse allemande. Beaucoup de noms de famille à consonance alémanique usuels en Suisse romande datent de cette émigration. Une fois réunis sur un même lieu de travail, les collègues de langues différentes adoptent le français comme langue commune. Enfin, les autorités politiques, l'école et les médias romands ne s'expriment qu'en français. Ces monopoles assoient la domination de cette langue.

Dans cette situation, les parents romands renoncent à transmettre le patois à leurs enfants. Ces parlers traditionnels reculent, d'abord dans les régions protestantes, les zones urbaines et industrialisées, puis ailleurs. Les patois ont aujourd'hui presque disparu. •

Dorothee Aquino

Pour en savoir davantage :

La Suisse romande et ses patois. Autour de la place et du devenir des langues francoprovençale et ôïlique, sous la direction de Dorothee Aquino-Weber et de Maguelone Sauzet, Neuchâtel, 2022.

Dorothee Aquino-Weber et Julie Rothenbühler, *Pourquoi parle-t-on le français en Suisse romande?* Neuchâtel, 2022.

ÉCRIRE EN GENEVOIS POUR ATTAQUER LES PASTEURS FRANÇAIS

En 1547, une lettre ouverte en patois vaut l'exécution à son auteur présumé Jacques Gruet. Ce texte attaque un réformateur en pleine cathédrale.



Ferdinand Hodler, *La prière dans la cathédrale Saint-Pierre*, vers 1882-1885. Kunst Museum Winterthur (KV 684).

En Suisse romande, la plupart des écrits anciens sont en latin puis, dès la fin du XIII^e siècle, en français. Les patois sont le plus souvent cantonnés à une utilisation orale et familière. Il existe tout de même des textes dans ces langues. Parmi eux, le deuxième document autographe à être parvenu jusqu'à nous, le *Placard* de Jacques Gruet, qui date du XVI^e siècle. Sa préservation ne doit rien au hasard. Genève l'a conservé avec beaucoup de soin parce qu'il a constitué une preuve à l'appui d'un procès qui conduisit à la mise à mort de Jacques Gruet, son auteur présumé, le 26 juillet 1547. Retour sur cette affaire.

En 1540, en ville de Genève, est prononcée l'interdiction formelle de danser et de perpétrer des « crimes » qui vont de l'excès de boisson à l'adultère. Calvin crée le Consistoire pour veiller à l'observation des bonnes mœurs. En 1546-1547, cette institution ecclésiastique veut asseoir son autorité. Son action touche en particulier la bourgeoisie genevoise habituée à une vie moins austère. Une famille aisée de marchands, les Favre, se rebelle. Ancien membre du Petit Conseil, le père est un citoyen important. Il est traduit devant le Consistoire pour scandale domestique : son fils a joué aux quilles un dimanche matin et sa fille a dansé dans une maison privée. Refusant de se plier à la volonté du Consistoire, tous trois réfutent son autorité affirmant ne répondre qu'au pouvoir politique. Des insultes sont proférées notamment à l'encontre d'Abel Poupin, un pasteur français réfugié à Genève depuis 1543. La fille Favre le traite à deux reprises de « gros porc » en public et doit fuir dans sa maison de campagne pour se soustraire à une arrestation. Trois jours après son départ précipité, le 27 juin 1547, on découvre cloué à la chaire de la cathédrale Saint-Pierre un texte rédigé en patois genevois, le *Placard*. Il est placé là où Calvin a l'habitude de prêcher.

« Mitre de maquereau »,
couvre-chef infâmant que devaient porter
les personnes condamnées pour paillardise
par le Consistoire de Genève
avant d'être fouettées et exilées,
œuvre de l'artiste Pierre Favre en 1546.
Musée d'art et d'histoire de Genève.

Ce document illustre les rancoeurs causées par l'instauration d'un calvinisme strict. Il s'adresse certainement à Abel Poupin, ancien cordelier, « prêtre renégat », qui, contrairement à Calvin connu pour sa maigreur, est « pansu ». Le texte positionne son auteur du côté des gens d'« ici » et le destinataire et ses « compagnons », les pasteurs français, de celui des indésirables qui souhaitent « ruiner » la ville. En plus d'insulter Poupin et de dénoncer son hypocrisie, le *Placard* le menace de mort. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'allusion au trépas de Pierre Wehrli, un chanoine catholique tué d'un coup d'épée dans un affrontement entre luthériens et catholiques à Genève en 1532.

Les autorités de la ville réagissent vivement au *Placard*. Les soupçons se portent sur Jacques Gruet, un notaire libre penseur, connu pour avoir écrit un poème en patois à l'encontre du duc de Savoie. Une perquisition à son domicile permet à l'accusation de réunir de nombreux manuscrits compromettants. L'accusé est condamné à mort. La paternité du *Placard* reste toutefois contestée : Gruet n'avoue en être l'auteur que sous la torture.

Linguistiquement, ce texte est important parce qu'il donne des informations sur le genevois, un patois proche du savoyard. Certains termes sont attestés jusqu'au XX^e siècle. C'est le cas de *queysi*, « taire », toujours vivant en Haute-Savoie ou d'*enfuma*, « irriter, mettre en colère », dont on trouve des équivalents au XX^e siècle en Valais. Mais l'intérêt principal de ce document réside dans le recours au patois.



LE TEXTE DU PLACARD

« Gro pansar, te et to compagnon gagneria miot de vot queysi! Sivot not fade enfuma, I n'y a persona que vot gardey qu'on ne vot mette en ta lua qu'épey vot mouderi l'oura que james vot saliete de votra moennery. Et mezuit prou blama! Quin dyablo! Et tot sut que cetou fottu pretre renia not vegnon ici mettre en ruyna. Apret qu'on a prou endura, on se revenge. Garda vot qu'i ne vot nen pregne comme i fit a mosiur Verlé de Fribor. Not ne vollin pa tan avey de metre. Notta bin mon dire. »

« Gros pansu, toi et tes compagnons, feriez (littéralement gagneriez) mieux de vous taire! Si vous nous mettez en colère, il n'y a personne qui vous garde qu'on ne vous mette en tel lieu que peut-être vous maudirez l'heure que jamais vous sortîtes de votre moinerie. C'est désormais assez blâmé! Que(l) diable! Il est bien sûr que ces foutus prêtres renégats nous viennent ici mettre en ruine. Après qu'on a assez enduré, on prend sa revanche. Gardez-vous qu'il ne vous en prenne comme il fit à Monsieur Wehrli de Fribourg. Nous ne voulons pas tant avoir de maîtres. Notez bien mon dire. »

Traduction : Andres Kristol.



Une caricature anonyme de Calvin, probablement par un catholique. Non datée. Centre d'iconographie de la Bibliothèque de Genève.

LES PLUS ANCIENS DOCUMENTS EN PATOIS DE SUISSE ROMANDE

Le texte en patois le plus ancien, découvert dans les années 1930 dans une vieille boîte d'archives, est de la plume du notaire Anselme Cucuat. Il s'agit de fragments de farces en patois vaudois et bilingues patois-français qui ont été jouées lors d'une abbaye à Vevey entre 1521 et 1525.

Grâce à un historien du XVII^e siècle, nous possédons une retranscription du deuxième texte patois le plus ancien : la *Chanfon de la complanta et desolafion dé paitré*, *Chanson de la complainte et désolation des prêtres*, un texte satirique du début de la Réforme, rédigé entre 1525 et 1533, qui dénonce les travers du clergé catholique.

Pourquoi l'avoir choisi alors que l'auteur maîtrisait sans doute l'écriture en français, la langue de l'école depuis le XV^e siècle au moins ?

Le linguiste Jules Jeanjaquet analyse le *Placard* en 1913. Il émet l'hypothèse que l'auteur a choisi d'écrire en patois sur un coup de tête. Après une vive discussion avec ses amis sans doute en genevois, la langue des émotions et de la proximité, il l'aurait naturellement rédigé en francoprovençal. Une autre explication semble possible. Calvin ne maîtrisait pas le genevois. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir une transcription du *Placard* remplie de fautes qui figure dans sa correspondance avec Pierre Viret. Cette méconnaissance de la langue locale était commune à la majeure partie des pasteurs français établis à Genève. En l'utilisant, l'auteur se positionnerait comme un « vrai Genevois » en opposition aux « autres ». De ce point de vue, le patois fonctionnerait comme le garant de l'identité et des valeurs d'un groupe

contre la langue du pouvoir. Loin d'un mouvement d'humeur, le choix résulterait de la volonté de l'auteur de marquer son allégeance aux Genevois de souche.

Enfin, le *Placard* confirme que le genevois est encore bien vivant au XVI^e siècle, qu'il est certainement la langue principale à l'oral et dans le cercle familial. Il lui arrive aussi, dans certaines circonstances, d'être mis par écrit, et peut-être même plus souvent que les quelques papiers qui nous en restent le laissent supposer. •

Sara Cotelli Kureth

Pour en savoir davantage :

Andres Kristol, *Histoire linguistique de la Suisse romande*, Neuchâtel, 2023.

Jules Jeanjaquet, « Le placard patois de Jacques Gruet », *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 12, 1913, p. 54-68.

LES EXPRESSIONS RÉGIONALES DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

L'école obligatoire contribue à éradiquer les patois en Suisse romande.
Elle se montre néanmoins accueillante à certains termes locaux.



Enfants posant devant une école à Moutier entre 1890 et 1910. Département audiovisuel (DAV), Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds.

À la Révolution de 1789, la France choisit le français comme langue nationale. Dans ce pays, la majorité des enfants ont alors un patois comme langue maternelle. Comment diffuser la langue de la République? L'une des solutions retenues est la généralisation de l'instruction scolaire, jusque-là réservée aux classes favorisées et citadines. Il faut désormais apprendre à lire et à écrire le français à des élèves qui évoluent souvent en milieu rural, qui parlent le patois et pour qui le français reste une langue étrangère. L'enseignement de cette langue fait l'objet d'une réflexion en profondeur. Les pédagogues de la Révolution ne peuvent pas l'enseigner comme une langue maternelle

qui serait acquise dès le plus jeune âge par imitation puis perfectionnée par l'apprentissage des règles grammaticales. En Suisse romande, le monde enseignant se trouve dans une situation similaire. Il s'inspire des voies explorées dans le pays voisin, et s'en écarte parfois.

Normaliser pour diffuser

En France, le début du XIX^e siècle donne naissance à des méthodes qui favorisent l'apprentissage du vocabulaire et des tournures de phrases. Elles relèguent l'approche grammaticale au second plan. Elles s'accompagnent de la publication de grammaires simplifiées qui proposent un enseignement

GRAMMAIRE

DES

CAMPAGNES.

PREMIÈRE PARTIE. CONJUGAISON PAR PROPOSITIONS.

CHAPITRE I.

PROPOSITIONS SIMPLES DANS LES TEMS SIMPLES DE L'INDICATIF.

§. I.

VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

I.

PREMIER APERÇU DE LA CONJUGAISON.

PLACEZ sous les yeux des enfants le 1.^{er} tableau conjugatif, et lisez le verbe entier en le traduisant en patois. Les élèves répéteront personne après personne comme ceci :

Je parle à présent, *i parlò ora.*

Tu parles à présent, *te parlè ora,* etc.

Je parlois autrefois, *i parlavo on iadzo.*

Tu parlois autrefois, *te parlavè on iadzo,* etc.

Je parlai autrefois, *i parlavo on iadzo.*

Tu parlas autrefois, *te parlavè on iadzo,* etc.

Je parlerai après, *i parlèri apri.*

Tu parleras après, *te parlèri apri,* etc.

Cet exercice doit être répété souvent, puis vous passerez aux suivants : — a) Les enfants conjugueront seuls comme ci-dessus, d'abord ensemble, puis un à un ;

1

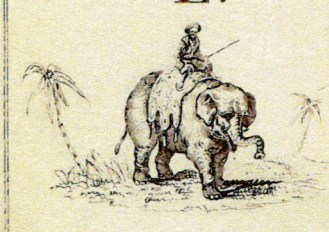
Grammaire des campagnes
de l'abbé Grégoire Girard
où le patois vient en aide
à l'apprentissage du français.
DR.

V.



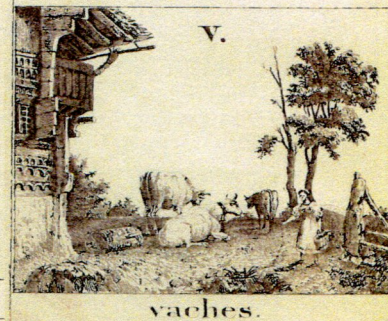
Veau-marin.

E.



Elephant.

V.



vaches.

e.



échelle.

Apprendre la lecture
et le français dans un
même mouvement.

Nouvel abécédaire
pour les petits enfants,
publié à Neuchâtel
dans les années
1840-1850.

Bibliothèque publique
et universitaire
de Neuchâtel.

progressif. Des phrases et des lectures y sont données comme modèles à suivre. Dans cette approche, la qualité des exemples est jugée primordiale. Les textes proposés doivent être du meilleur style et la parole du professeur impeccable. Afin de corriger les erreurs qui peuvent se glisser dans l'esprit des élèves, des « recueils de locutions vicieuses » voient le jour. Il s'agit de listes correctives généralement présentées sur deux colonnes : à gauche, la faute à éviter, à droite, la forme jugée conforme.

La langue enseignée est formelle et littéraire. Diffusé par le système scolaire, ce français livresque se révèle souvent inadéquat pour décrire les réalités quotidiennes. Il est donc naturellement enrichi par celles et ceux qui l'utilisent. Les élèves y introduisent des créations personnelles et des emprunts aux langues voisines ou au patois. Cet enrichissement est à l'origine des couleurs locales que prend le français, encore présentes aujourd'hui.

Les pédagogues condamnent souvent ces « écarts ». Après la Révolution, les institutions en charge de l'enseignement du français jugent néfaste ce contact avec d'autres langues susceptible de corrompre le français que l'on veut généraliser. On interdit donc le patois à l'école.

Diffuser et compléter

En Suisse romande, les responsables de l'instruction publique héritent des réflexions en cours en France et d'une certaine méfiance envers les patois. Mais les

contextes régionaux infléchissent un peu cette imitation de la France. Les écoles romandes subissent aussi l'influence du pédagogue Johann Heinrich Pestalozzi et de la Suisse alémanique où cohabitent harmonieusement les dialectes et l'allemand officiel.

Au XIX^e siècle, grammaires simplifiées et listes correctives font aussi partie du matériel utilisé dans les écoles romandes. On y voit cependant apparaître des spécificités qui démontrent une volonté d'ancrer les méthodes dans le contexte local. Ainsi, l'enseignement est adapté aux situations que connaît l'élève : les exemples illustrent des réalités domestiques ou rurales, des notes explicatives accompagnent les textes de lecture pour pallier l'absence de dictionnaire dans les familles modestes. Parmi les démarches les plus tolérantes envers le patois figure la méthode du pédagogue fribourgeois, le Père Grégoire Girard. Il utilise la langue maternelle dans l'apprentissage du français. Mais son initiative se heurte aux édits cantonaux qui interdisent les patois en milieu scolaire.

Si les dialectes sont bannis de l'enseignement, ils ne sont pas proscrits dans tous leurs emplois. Une certaine tolérance

Classe de Goumoens-la-Ville en 1905.

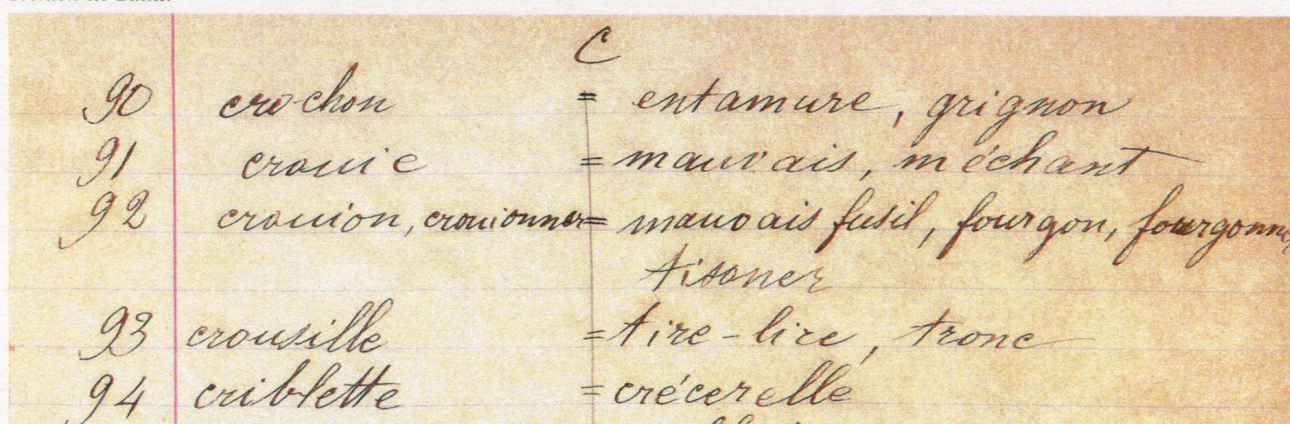
Photo : José-Pierre Bariatti.

Fondation vaudoise du Patrimoine scolaire, Yverdon-les-Bains.



Cahier de locutions vicieuses de Paul, un élève vaudois, 1888.

Photo : José-Pierre Bariatti. Fondation vaudoise du Patrimoine scolaire, Yverdon-les-Bains.



règne à l'égard de termes régionaux. Ainsi le Neuchâtelois James-Henri Bonhôte, auteur d'une liste corrective parue en 1867, épingle *indigestion*. Il s'agit pour lui « d'une faute générale, répandue aussi bien en France qu'en Suisse ». Il faut « écrire et prononcer *indigestion* ». Il réprouve aussi l'emploi de *la fois que* dans des formulations comme *la fois que tu es venu me voir* ou *la fois que je suis allé à Berne*. Il précise que « ces phrases ne sont pas correctes » et qu'il faut dire *quand tu es venu me voir* et *lorsque je suis allé à Berne*. Cet auteur dénonce aussi les mots français utilisés dans des sens absents du français de référence. Ainsi, *adieu* employé comme salutation lorsque l'on rencontre quelqu'un est critiqué : « Chez nous l'on dit *adieu* à une personne que l'on aborde et qu'on est dans l'usage de tutoyer (...) Il faut dire *bonjour* et réserver le terme d'*adieu* pour le moment où l'on se sépare. »

Il s'agit de corriger les mots ou les tournures qui paraissent être une corruption du français ou qui peuvent créer de l'ambiguïté. À l'inverse, ce qui constitue un ajout au français de référence n'est pas systématiquement rejeté, qu'il s'agisse d'innovations ou d'emprunts aux patois ou aux dialectes

alémaniques. Ces régionalismes sont tolérés, voire même encouragés, lorsqu'ils ont une réelle utilité ou viennent combler une lacune.

Bonhôte accepte le verbe *aguiller*, « mettre, entasser, lancer un objet sur un lieu élevé; entasser maladroitement », alors qu'il est issu du patois. L'auteur le valorise même : « Ce verbe, qui est d'un usage assez général, est très expressif et n'a point d'équivalent en français. »

Plusieurs collègues romands de Bonhôte encouragent, comme lui, certains termes lorsqu'ils désignent des réalités propres à la Suisse romande ou expriment des nuances que ses cousins français ne contiennent pas. C'est le cas également quand ces mots sont très expressifs ou considérés comme des symboles de l'identité régionale, à l'image de *huitante* qui est, pour Bonhôte, « fort commode » et qu'il regrette de ne pas voir figurer dans les dictionnaires. •

Christel Nissille

Pour en savoir davantage :

Dorothée Aquino-Weber, Sara Cotelli et Christel Nissille, « Les recueils de cacologies du XIX^e siècle en Suisse romande », *Vox Romanica*, 70, 2011, p. 219-243. Blaise Extermann, *Histoire de l'enseignement des langues en Suisse romande, 1725-1945*, Neuchâtel, 2017.